



LEGENDE :

- PERIMETRE DU PLAN PARTIEL D'AFFECTATION DU VILLAGE
- ZONE VILLAS
- ZONE INDUSTRIELLE
- ZONE ARTISANALE
- ZONE DE CONSTRUCTIONS D'UTILITE PUBLIQUE
- ZONE AGRICOLE
- ZONE VITICOLE
- SITES NATURELS ET PAYSAGES A PROTEGER
- ELEMENTS DE PAYSAGE D'UNE BEAUTE PARTICULIERE
- AIRE FORESTIERE
- ZONE SILVO-PASTORALE
- ZONE DE VERDURE
- ZONE PROTEGEE PAR ARRETE CANTONAL DE CLASSEMENT DU 9 FEVRIER 1972

CANTON DE VAUD

COMMUNE DE BONVILLARS
PLAN GENERAL D'AFFECTATION

ECHELLE 1:5'000

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE DANS SA SEANCE DU
LE SYNDIC: LA SECRETAIRE:

SOU MIS A L'ENQUETE PUBLIQUE DU AU
LE SYNDIC: LA SECRETAIRE:

ADO PTE PAR LE CONSEIL GENERAL DANS SA SEANCE DU
LE PRESIDENT : LE SECRETAIRE:

APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ETAT DU CANTON DE VAUD LE
L'ATTESTE LE CHANCELIER:

ATAU ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
CLOS-DE-BULLE, 7 CH 1004 LAUSANNE
TEL: 021 923 93 94 FAX: 021 923 70 36

PHILIPPE CORNI ARCHITECTE EPFL / SA
URBANISTE FUS

Mars 2009

Edité par le Service du cadastre et du registre foncier - Vaud
Projection conforme cylindrique à axe oblique
Mise à jour partielle: District de Grandson au 12.1992

Echelle: 1:5'000
R.P.N. = 373.6 m.

200 300 400 500m.